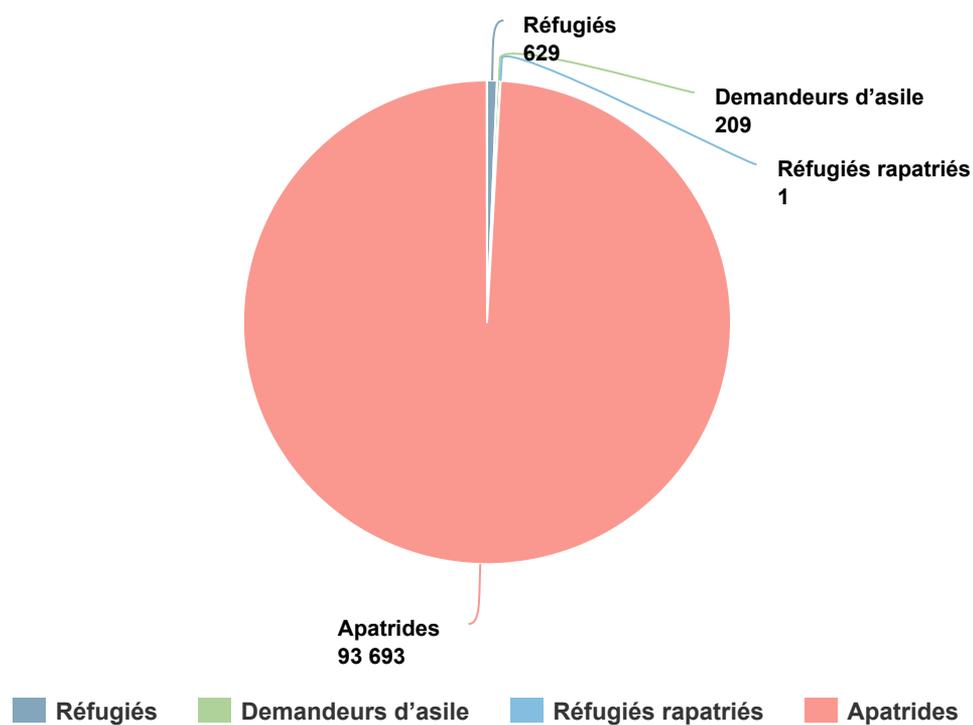


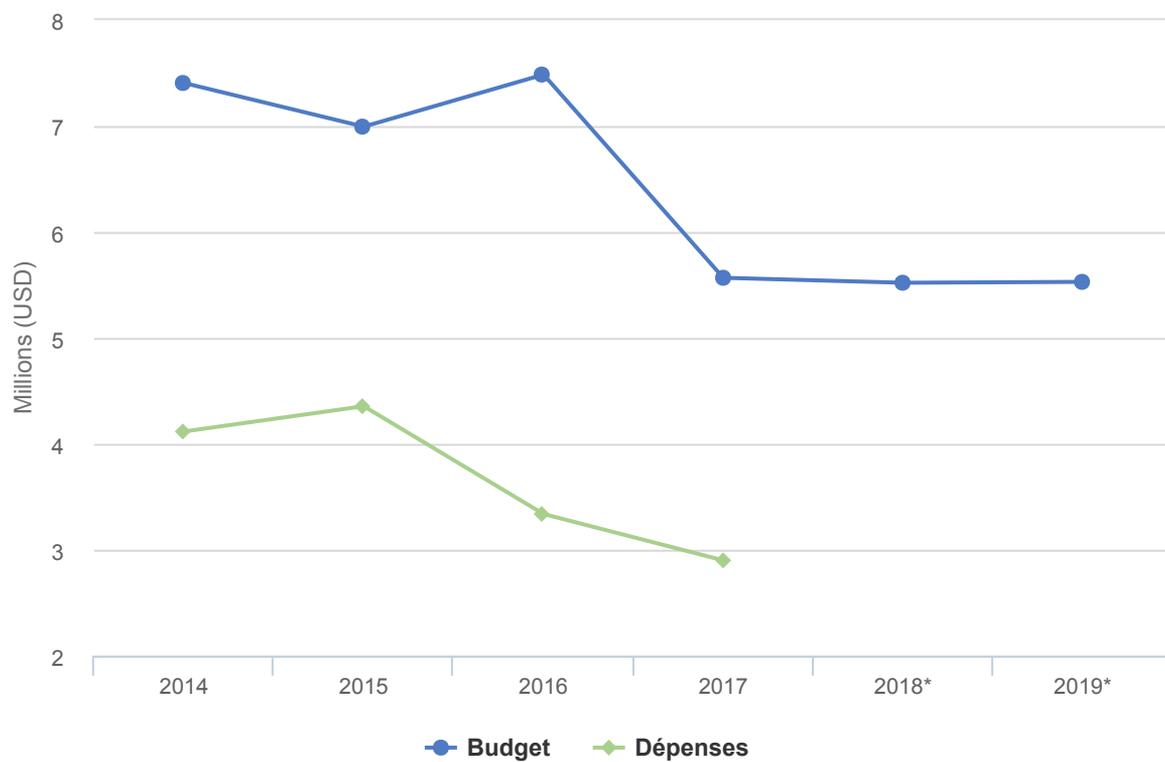
Personnes relevant de la compétence du HCR

- 1% EN 2017

2017	94,532
2016	95,795
2015	95,524



Budgets et Dépenses - Kazakhstan – Bureau régional



Environnement opérationnel

Au Kazakhstan, aucun changement notable dans l'environnement opérationnel pour le HCR n'est prévu en 2019, et le contexte politique et socio-économique devrait rester stable. Les décisions dans le domaine de l'asile continueront d'être dominées par des préoccupations sécuritaires et politiques. Le HCR espère un engagement accru du gouvernement en matière d'élimination et de prévention de l'apatridie. Il continuera d'encourager l'inclusion des réfugiés et des apatrides dans les programmes et politiques nationales, en participant notamment aux groupes de travail sur les Objectifs de développement durable et au Cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement. En 2018, le Kazakhstan a apporté une contribution de 100 000 dollars au HCR pour ses activités dans le pays, la contribution la plus importante jamais allouée au HCR en une seule année.

En 2019, le HCR poursuivra ses activités de protection sur le terrain au Kazakhstan par l'intermédiaire de ses partenaires juridiques. Ces derniers proposeront une représentation juridique aux demandeurs d'asile et aux réfugiés enregistrés dans le pays. Le HCR s'impliquera auprès des autorités étatiques en menant un plaidoyer basé sur des preuves, tout en encourageant l'amélioration du système d'asile grâce à un soutien limité dans le temps, de préférence sous forme de méthodologies d'assurance qualité qui s'appuieront sur les priorités étatiques. L'aide sociale et humanitaire sera intégrée dans les structures d'aide sociale gérées par l'Etat ou par des ONG partenaires par le biais d'autres sources de financement pour en améliorer la durabilité. Le Cadre de partenariat des Nations Unies pour le développement (PFD) pour 2016-2020 et les Objectifs de développement durable constitueront une plateforme importante pour renforcer les interactions et les partenariats opérationnels avec le gouvernement et les autres agences des Nations Unies. Conformément à la Stratégie conjointe HCR-UNICEF dans le cadre de la Coalition mondiale sur le droit de chaque enfant à la nationalité, le HCR et l'UNICEF plaideront ensemble pour que le cadre juridique national soit amendé afin d'inclure des garanties visant à prévenir l'apatridie chez les enfants et de s'assurer que tous les enfants soient enregistrés à la naissance quel que soit le statut juridique de leurs parents.

Priorités clés

En 2019, le HCR mettra l'accent sur :

- L'élimination et la prévention de l'apatridie en partenariat avec d'autres parties prenantes – partenaires gouvernementaux et non-gouvernementaux ;
- La mise en place de systèmes d'asile durables grâce à des partenariats renforcés avec les institutions étatiques.

Chiffres clés :

- 100% des réfugiés et des demandeurs d'asile auront accès aux soins de santé primaire
 - 85% des foyers ciblés verront leurs besoins de base satisfaits grâce à des aides en espèces à usages multiples
 - 650 personnes dont la nationalité est indéterminée bénéficieront d'une aide pour confirmer leur nationalité
-